

Commune de Mairé-L'Evescault (Deux-Sèvres)
PROCÈS-VERBAL

Séance du Conseil Municipal du 9 avril 2015

Nombre de conseillers en exercice : 15 présents : 13 votants : 13
Date de convocation : 31/03/2015

L'an deux mille quinze le neuf avril à 20 h 30

Le Conseil Municipal de la commune de Mairé-L'Evescault dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de M. Dorick BARILLOT Maire.

Présents: MM. BARILLOT Dorick, Patrick DECEMME, Emilie NIVET, Yannis COIRAULT, Erwan BARILLOT, Jean-Louis CLISSON, Franck PENIN, Christian BARITAUD, Pierrick MARQUET, Anthony HYPEAU, Estelle GREMILLON, Agathe NIVET, Ludovic DEBENEST

Absent : MM. Pierre GEORGES , Gérard RIBOT.

Secrétaire de séance : Estelle GREMILLON

Vote du Compte administratif 2014 - délibération n° 1

Après présentation par Monsieur le Maire, le compte administratif de l'exercice 2014 est adopté à l'unanimité. (12 voix).

Pour le budget principal

Résultats de la section de fonctionnement :

- en dépenses : 378 308.64 euros - en recettes : 532 259.49 euros

Soit un excédent dégagé de 153 950.85 euros.

Résultats de la section d'investissement :

- en dépenses : 270 465.62 euros - en recettes : 297 623.69 euros

Soit un excédent dégagé de 27 158.07 euros.

Pour le budget annexe du commerce

Résultats de la section de fonctionnement :

- en dépenses : 594.25 euros - en recettes : 5 933.16 euros

Soit un excédent dégagé de 5 338.91 euros.

Résultats de la section d'investissement :

- en dépenses : 1 736.74 euros - en recettes : 5 273.92 euros

Soit un excédent de 3 537.18 euros.

Commune de Mairé-L'Evescault (Deux-Sèvres)
PROCÈS-VERBAL

Séance du Conseil Municipal du 9 avril 2015

Pour le budget annexe du Lotissement des Ouches

Résultats de la section de fonctionnement :

- en dépenses : 227 104.26 euros - en recettes : 244 249.58 euros

Soit un excédent dégagé de 17 145.32 euros.

Résultats de la section d'investissement :

- en dépenses : 301 514.43 euros - en recettes : 278 648.80 euros

Soit un déficit de 22 865.63 euros.

Vote des comptes de gestion de l'exercice 2014 (budget principal et budgets annexes multi-services et Lotissement des Ouches) délibération n° 2.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2014 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2014

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2014, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2014 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2014 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2014 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Affectation du résultat de l'exercice 2014- délibération n° 3.

Budget principal

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2014, constatant qu'il apparaît un excédent de fonctionnement de 153 950.85 euros pour le budget principal ; le Conseil Municipal décide d'affecter 117 781.00 euros en section de fonctionnement (compte 002) et 36 169.85 euros en section d'investissement (compte 1068) du budget 2015.

Commune de Mairé-L'Evescault (Deux-Sèvres)
PROCÈS-VERBAL

Séance du Conseil Municipal du 9 avril 2015

Budget annexe du multi-services

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2014 du budget annexe concernant le multi-services ; constatant qu'il apparaît un excédent de fonctionnement de 5 338.91 euros ; le conseil municipal décide de reporter la totalité en section de fonctionnement (compte 002) du budget 2015.

Vote du budget 2015 : délibération n° 4.

Après étude et délibération le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget primitif pour l'exercice 2015.

Budget principal :

Section de fonctionnement :

- en dépenses et en recettes : 486 360.00 euros

Section d'investissement :

- en dépenses et en recettes : 736 550.63 euros.

Budget annexe commerce :

Section de fonctionnement :

- en dépenses et en recettes : 7 138.91 euros

Section d'investissement :

- en dépenses et en recettes : 3 537.18 euros.

Budget annexe lotissement :

Section de fonctionnement :

- en dépenses et en recettes : 325 078.14 euros

Section d'investissement :

- en dépenses et en recettes : 320 043.45 euros.

Commune de Mairé-L'Evescault (Deux-Sèvres)
PROCÈS-VERBAL

Séance du Conseil Municipal du 9 avril 2015

Vote de subventions - Délibération n° 5.

Après délibération le Conseil Municipal vote les subventions ci-dessous:
Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2015.

Association des Parents d'Elèves du R.P.I. Les Alleuds-Clussais-Mairé	250.00
Association Alcool Assistance 79	30.00

Travaux de voirie : Délibération n° 6.

Après étude des devis de l'entreprise Barré de Savigné (86) et de l'entreprise COLAS de Airvault (79), le Conseil décide de faire réaliser les travaux d'entretien de voirie (au point à temps automatique) par l'entreprise COLAS pour un coût de 770 euros la tonne hors taxes.

Travaux à la salle des fêtes- Avenant au lot 3 -: Délibération n° 7.

Monsieur le Maire est autorisé à signer l'avenant n° 2 avec l'entreprise Couverture Lopez de Mauzé-Thouarsais d'un montant de 465.26 euros H.T. pour la réalisation d'un couvre joint en zinc

DÉLIBÉRATIONS	
Vote du Compte administratif 2014 (budget principal et budgets annexes)	1
Vote des comptes de gestion de l'exercice 2014 (budget principal et budgets annexes)	2
Affectation du résultat de l'exercice 2014	3
Vote du budget 2015 (budget principal et budgets annexes multi-services et Lotissement des Ouches)	4
Vote de subventions	5
Travaux de voirie	6
Travaux à la salle des fêtes- Avenant n° 2 au lot 3	7